

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Vendredi 12 avril 2024</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 5 avril 2024 DATE D’AFFICHAGE : 5 avril 2024</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 11 Nombre de Conseillers votants : 14</p>
---	--

L’an deux mil vingt-quatre, le vendredi 12 avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Yves LINGER).

Présents : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Madame Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Estelle HERVY), Monsieur Rémy CHATTON (ayant pouvoir de voter au nom de Chantal LEYE), adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Monique TATTEVIN, Monsieur Gilles CHASSIER, Madame Bernadette BROSSEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Anne GROLEAU), Monsieur Jean-Pierre BUCHEL et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : Madame Chantal LEYE, Monsieur Yves LINGER, Madame Estelle HERVY, Madame Anne GROLEAU, Monsieur Nicolas CITEAU.

Absentes : Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Madame Delphine JOFFRAUD.

Pouvoirs : Madame Chantal LEYE a donné pouvoir à Monsieur Rémy CHATTON, Monsieur Yves LINGER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Madame Estelle HERVY a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT, Madame Anne GROLEAU a donné pouvoir à Madame Bernadette BROSSEAU.

Monsieur Gilles CHASSIER a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire étant sorti de la salle, il est procédé au vote

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 DU BUDGET VILLE

Il est rappelé qu’en 2021, la commune avait décidé de passer au Compte Financier Unique (CFU) qui remplace les comptes de gestion et administratif. Le CFU constitue donc l’arrêté des comptes de l’année précédente.

Le résultat de l’exercice 2023 du budget ville est le suivant :

- Fonctionnement

Dépenses : 3 550 040,78 €

Recettes : 4 593 710,12 €

Soit un excédent de : 1 043 669,34 €

- Investissement

Dépenses : 2 012 047,90 €

Recettes : 2 298 580,97 €

Soit un excédent de : 286 533,07 €

Résultats de clôture :

- Fonctionnement

Excédent de 2023 : 1 043 669,34 €
Excédent de l'année 2022 : 546 773,79 €
Soit un excédent cumulé de : 1 590 443,13 €

- Investissement

Excédent de 2023 : 286 533,07 €
Déficit reporté : 967 788,72 €
Soit un déficit cumulé de 681 255,65 €

Il convient d'approuver le Compte Financier Unique 2023 du budget ville.

La commission finances du 18 mars 2024 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique 2023 du budget ville.

Reçu au contrôle de légalité
le 17/04/24
Publié ou notifié
le 18/04/24
Le Maire,

Jean-Pierre BERNARD
Maire

